

[Text]

Now that the initial scientific hypothesis has led to a growing scientific consensus, as enunciated in the March 1988 Ozone Trends Panel Report, that CFCs have the potential to do harm to the ozone layer and our environment, Du Pont is leading the way in the search for solutions to protect the ozone layer. We realize that our leadership in this field makes us a very visible target for regulators, environmentalists and concerned citizens.

From our perspective we do feel a very heavy responsibility to help resolve this problem in a manner that reconciles a number of sometimes conflicting objectives: minimizing the environmental impact of chlorine in the stratosphere over time; ensuring that all CFC producing nations of the world are committed to an international solution; potential safety and health effects of any solutions; and potential economic and social dislocations.

Du Pont's global objective is to phase out the production of CFCs as soon as possible, but no later than the turn of the century. This commitment was developed and announced within two weeks after the NASA Ozone Trends Panel Report was issued, and has provided an incentive for other CFC producers and governments around the world to make rapid strides in the amendment process for the Montreal Protocol.

You have received our submission. I would like to make a few more summary comments and then we will try to answer whatever questions you may have.

A key point in all considerations of the CFC issue is that it is a global one. CFCs emitted from any source in a specific location are mixed throughout the atmosphere in about two years. All political actions and government regulations should consider that all nations must be part of the solution or this global environmental problem will not be resolved. The international protocol signed in Montreal in September 1987 is the vehicle to do this, and we must encourage all nations to become part of this United Nations environmental process.

Many lesser developed countries that are not signatories to the Montreal Protocol have legitimate social and economic objectives that rely on the benefits from CFCs or CFC substitute products. The actions of developed countries that have enjoyed such benefits for many years must be both reasoned and reasonable so that all nations will feel that their best interest will be served by joining the global CFC phase-out.

We would suggest precipitous and possibly too hasty moves might well thwart potential progress in this area,

[Translation]

années pour le bénéfice de la société et dans le cadre d'une industrie vigoureuse et rentable.

Depuis que les premières hypothèses ont abouti à un consensus grandissant dans la communauté scientifique, tel qu'exprimé dans le rapport de mars 1988, sur la nocivité potentielle des CFC pour la couche d'ozone et l'environnement, la compagnie Du Pont ouvre la voie à la recherche de solutions destinées à protéger l'ozone. Nous percevons bien que notre rôle de chef de file dans le domaine fait de nous une cible toute désignée pour les organismes de réglementation, les écologistes et les citoyens.

Nous sentons bien, tant qu'à nous, qu'il nous revient de contribuer à trouver une solution qui concilie des objectifs parfois difficilement conciliables. Minimiser à terme l'effet du chlore dans la stratosphère; amener tous les pays producteurs de CFC à participer à l'application d'une solution internationale; réfléchir aux dangers éventuels des solutions et des risques de perturbations économiques et sociales.

L'objectif de la compagnie Du Pont est de réduire progressivement la production de CFC pour l'interrompre totalement le plus tôt possible, à la fin du siècle au plus tard. Cet engagement a été pris dans les deux semaines qui ont suivi la publication du rapport sur la situation de l'ozone préparé par la NASA. Les autres producteurs de CFC et différentes nations se sont inspirés de notre geste pour accélérer le processus de modification du Protocole de Montréal.

Vous avez reçu notre mémoire. J'aimerais le commenter brièvement, après quoi nous tenterons de répondre à vos questions.

Chaque fois que l'on parle de CFC, il est une chose qu'il faut absolument rappeler: le problème est d'ordre planétaire. Quelle que soit l'origine des émissions de CFC, il faut environ deux ans pour qu'ils se répandent dans toute l'atmosphère. Toutes les décisions des gouvernements doivent se prendre en étant conscient que tous les pays doivent être partie à la solution, sans quoi ce problème écologique mondial ne sera pas résolu. Le Protocole international signé à Montréal en septembre 1987 tend à cela et il faut encourager tous les pays du monde à souscrire à cette entreprise de l'ONU.

Un grand nombre de pays moins développés, qui n'ont pas adhéré au Protocole de Montréal, ont des enjeux sociaux et économiques légitimes qui dépendent de l'utilisation des CFC ou de leur substitut. Il faut donc que les mesures des pays développés, qui profitent de ces produits depuis des années, soient raisonnées et raisonnables, pour que tous les pays jugent qu'il est de leur intérêt de participer à l'élimination progressive des CFC dans le monde.

• 0925

Agir précipitamment, croyons-nous, risque d'entraver les progrès dans ce domaine. En effet, certains pays